DECEMBRE 2018

MONTAGNE/SAINT-ÉMILION

Les nouveaux membres du club de tennis Montagne – Saint Émilion. PHOTO K. P.

Un club de tennis qui joue en double

Vendredi dernier a eu lieu l'assemblée générale du Tennis Club de Montagne, qui a validé sa fusion avec le Tennis Club de Saint-Émilion.

Le rapprochement de ces deux clubs permet d'augmenter la capacité d'accueil des licenciés avec une mise à disposition de six courts, mais aussi la mutualisation des animateurs sportifs et des besoins matériels.

Catherine Henry, maire de Montagne, et Bernard Lauret, maire de Saint-Émilion, ont réaffirmé leur engagement pour soutenir cette nouvelle association afin de continuer et à entretenir les terrains de tennis et promouvoir ce sport tant apprécié par de nombreux adhérents.

Durant cette réunion, un nouveau conseil d'administration a été élu, avec 18 personnes également réparties entre les deux communes. Un bureau composé de six membres a été également installé, dont deux coprésidents, Mathieu Candas et Serge Bertin, deux cotrésoriers et deux cosecrétaires.

Cette fusion est une réelle opportunité pour les deux clubs et la majorité des membres de l'assemblée ont officialisé le nouveau nom, qui aura pour dénomination Tennis Club Montagne – Saint-Émilion. Il sera prévu, prochainement, de rédiger et modifier les statuts de la nouvelle entité ainsi que la mise en place du prochain calendrier sportif afin que chacun puisse pratiquer son activité sportive dans les meilleures conditions. Un travail auquel les nouveaux responsables vont s'atteler dans les prochaines semaines.

Karine Poullain

Sud-Ouest

du 7 décembre 2018

Catherine Henry (quatrième à droite) entourée de ses élus. PHOTO K. P.

Objectif : moins de déchets et de phytos

Une matinée d'échanges a été nécessaire, mercredi dernier, sur le site du Syndicat intercommunal de collecte et de valorisation des déchets du Libournais-Haute Gironde (Smicval), à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets. Le but : que les élus et les agents des services techniques des communes qui dépendent de cette collecte et de ces traitements des déchets puissent connaître les techniques alternatives du broyage, paillage et compostage.

À ce titre, 43 participants et une majorité d'élus et d'agents avaient répondu présent, dont Catherine Henry, le maire, et six de ses élus. Régulièrement, Guislaine Laroche, chargée de mission biodiversité et conseil en gestion différenciée, et Elsa Gaïotto, animatrice Smicval, en partenariat avec Biodiv'Airsanté France, représenté par Bruno Tudal, animent ces ateliers information. Au menu : les bons gestes pour engager le changement de pratiques pour le zéro phyto et bien plus encore.

Les bonnes pratiques

La commune de Montagne, bien engagée dans cette démarche, a souhaité montrer qu'il était de la responsabilité de chacun de prendre en compte les problématiques environnementales et de trouver des moyens pour arriver à la suppression des produits phytosanitaires, qui sont non seulement nocifs pour les sols mais aussi pour la santé.

Depuis janvier 2017, les mairies sont les premières concernées, avec l'entretien des espaces verts et des cimetières, qui doivent être un exemple à suivre pour sensibiliser et accompagner leurs administrés dans cette démarche. La municipalité invite à mettre en place ces initiatives, telles que le compostage, le paillage (qui permet d'enrichir et de maintenir l'humidité dans le sol) et le broyage des déchets verts (qui peuvent ensuite être utilisés pour fertiliser la terre).

De même, il faut favoriser la plantation d'essences végétales à pousse lente comme le lilas ou le charme, car elles produisent moins de déchets, nécessitent moins d'entretien et résistent à la sécheresse. Cette éducation et cette responsabilisation de chacun permettront, dans l'avenir, avec des solutions alternatives aux produits phytosanitaires, de retrouver une biodiversité des sols et de respecter l'identité du terroir. Un enjeu écologique indispensable pour la planète.

Karine Poullain

Sud-Ouest

du 8 décembre 2018

MONTAGNE

Un hôtel va s'installer dans la commune

Les élus étaient tous rassemblés jeudi dernier lors du Conseil municipal pour débattre de deux délibérations. L'une pour la dissolution du centre communal d'action sociale au 31 décembre 2018, l'autre pour le projet immobilier phare de ce Conseil. À cette occasion, Isabelle Geday, promoteur, et Pierre Alexandre Devernois, architecte, étaient présents pour présenter le projet d'hôtellerie dans l'espace des Mûriers qui a été voté à l'unanimité en fin de séance.

Le montant des travaux d'aménagement s'élève à 2 900 000 euros financés intégralement par Upscale Lodging et Resorts Group (URL), ce qui signifie que la commune réalise immédiatement une plus-value considérable sur ses biens.

Pierre Alexandre Devernois présente le projet au Conseil municipal. PHOTO K. P.

La commune reste propriétaire

Le Conseil municipal souhaite conserver la propriété de son patrimoine, tout en le rentabilisant. L'exploitation du bâtiment permettra à la commune d'obtenir un revenu, sans avoir à financer le projet (les toitures resteront cependant à la charge de la municipalité). URL propose un complexe hôtelier de 17 chambres et de suites familiales, équipé d'une salle de réception/séminaire avec véranda, une cuisine de réchauffage pour les petits-déjeuners et un service traiteur, un spa qui sera utilisé non seulement par les clients de l'hôtel mais aussi par des personnes extérieures, d'une boutique, une piscine, un local pour mini-club et activités ainsi qu'un logement de service et en option un mini-golf existant à réhabiliter. D'autres activités seront proposées autour du vin et de balades…

Ressources locales

Afin d'offrir toute l'année un service de qualité et complet, des accords seront pris avec la boulangerie-pâtisserie pour le service des petits-déjeuners, le restaurant Le Vieux Presbytère pour les déjeuners et dîner, sans oublier les vignerons de Montagne pour la cave. Le patrimoine immobilier concerné par le projet reste entièrement propriété de la commune, ainsi que l'ensemble des aménagements réalisés. La commune sera rémunérée sur une base facilement contrôlable et associée à la réussite du projet. La redevance versée annuellement sera de 5 % du chiffre d'affaires de l'hôtellerie hors taxes et hors prestations annexes.

Si toutefois URL venait à mettre la clé sous la porte, la commune récupérera ses bâtiments sans verser aucune indemnité. « C'est un merveilleux projet pour notre commune », commente Catherine Henry, la maire.

Karine Poullain

Sud-Ouest

du 13 décembre 2018

MONTAGNE

LE RESISTANT
du 13 au 19 décembre 2018

Les élus et les agents se forment pour le bien de la planète

Les élus et les agents ont participé à une de présentation du site, dans l'objectif de la valorisation des déchets de jardin et de la diminution impérieuse des produits phytosanitaires.

Dernièrement, les élus et les agents des services techniques des communes dépendant du Smicval ont participé à une matinée de présentation du site, dans l'objectif de la valorisation des déchets de jardin et de la diminution impérieuse des produits phytosanitaires par l'adoption de techniques respectueuses de l'environnement.

Il est de la responsabilité de chacun de prendre en compte les problématiques environnementales et de trouver des moyens pour arriver à la suppression des produits phytosanitaires qui sont non seulement nocifs pour les sols mais aussi pour la santé.

Les mairies, avec l'entretien des espaces verts et des cimetières, sont concernées au premier chef par ce sujet et doivent être un exemple à suivre pour sensibiliser et accompagner leurs administrés dans cette démarche.

Des initiatives sont donc à mettre en place, telles que le compostage, le paillage qui permet d'enrichir et de maintenir l'humidité dans le sol et le broyage des déchets verts qui peuvent ensuite être utilisés pour fertiliser la terre. De même, il faut favoriser la plantation d'essences végétales à pousse lente comme le lilas ou le charme car elles produisent moins de déchets, nécessitent moins d'entretien et résistent à la sécheresse. Cette éducation et cette responsabilisation de chacun permettront dans l'avenir, avec des solutions alternatives aux produits phytosanitaires, de retrouver une biodiversité des sols et de respecter l'identité du terroir, un enjeu écologique indispensable pour la planète.

Le Résistant

du

13 décembre 2018

MONTAGNE / ASSOCIATION KIDÉCOLE

Le marché de Noël revient le 15 décembre

Ils promettent un marché encore plus beau que celui de l'année dernière!

MONTAGNE

LE RESISTANT
du 13 au 19 décembre 2018

Des médaillés pour le centenaire de l'UNC

L'Union Nationale des Combattants s'est réunie samedi 1er décembre à Montagne.

L'Union Nationale des Combattants s'est réunie samedi 1er décembre à Montagne pour fêter le centième anniversaire de la création de l'association, créée dès la fin de la première guerre mondiale en 1918. Un hommage aux soldats morts au combat a été rendu devant le monument aux Morts. Mme le maire de Montagne, Catherine Henry, était aux côtés de Jean-Pierre Lafaye pour le dépôt de gerbes suite auquel, une première remise de médailles de porte-drapeaux à Gilbert Cally et Claude Moulinard a été effectuée. Puis un office religieux a été célébré dans l'église Saint-Martin, présidé par l'Abbé De Rozieres, auquel ont assisté Xavier Sublett, maire de Puisseguin, Florence de la Filolie, conseillère municipale, représentant M. le maire de Saint-Émilion et Vonnyck Le Duigou, conseillère municipale, représentante du maire de Lussac.

Tous les membres de l'UNC accompagnés de leurs épouses et amis se sont retrouvés ensuite dans la salle Ausone où Mme Henry et Paul Carriere se sont vus remettre la médaille commémorative du centenaire. D'autres distinctions ont été également remises à Pierre Portaud (mérite UNC Argent), Jean Fourloubey et Raymond Tenot (mérite UNC bronze) pour leur engagement au sein de l'association.

Il est à noter que Paul Carriere venait de recevoir tout récemment la croix de la Légion d'Honneur, une reconnaissance de la nation pour l'ensemble de ses actes lors de la guerre d'Algérie.

Les souvenirs ont largement été évoqués lors du repas qui a suivi, permettant à chacun de revivre des événements lointains et parfois douloureux mais qui ont profondément marqué les hommes qui les ont vécus.

Le Résistant

du 13 décembre 2018

Suite au succès de l'édition 2017, la joyeuse et vaillante équipe des parents d'élèves Kidécole, épaulée par le non moins dynamique comité des fêtes et soutenue par la mairie, organise un deuxième marché de Noël encore plus féerique. Et la Belle et la Bête seront là en personne !

Béatrice FERRER

Souvenez-vous l'an dernier à la même époque: la salle Ausone transformée en marché de Noël, le comité des fêtes aux frites et aux grillades, les parents aux crêpes et aux marrons grillés, les enfants à dos d'âne, des centaines de visiteurs heureux. Cette année « *C'est la même chose en encore mieux* » lance Aurore Lagenèbre dont la boulangerie devient pour quelques jours le pôle communication de Kidécole.

Il faut dire qu'ils sont vernis, les petits Montagnais, nantis d'une équipe de parents aux talents multiples et variés et surtout prêts à consacrer du temps pour organiser de belles manifestations, récolter de l'argent pour les sorties scolaires. Le marché de Noël, c'est un peu tout cela, car tout Montagne s'associe à cette journée, le comité des fêtes qui s'occupe des repas, les habitants qui viennent faire un petit tour.

40 litres de pâte à crêpes

Une quarantaine d'exposants seront présents cette année, et chacun d'entre eux a donné un cadeau pour la tombola, les 25 litres de pâtes à crêpes s'étant envolés, l'an dernier, ce dimanche, il y aura deux crêpières et 40 litres de pâte préparée avec la recette du chef de la Terrasse Rouge (encore un papa !). Les marrons grillés valent le détour, certains ne viendront que pour cela! Mais pendant que les adultes feront leurs dernières emplettes gourmandes, les enfants auront de quoi s'occuper dans les ateliers bonbons, maquillage, et coiffure ! Côté gourmandises, on trouvera la bière de Montagne, les foies gras, pâtés... le sel de vin, huile de noix...

Le Père Noël ne manquera pas cette journée ! Il sera là tout l'après-midi ! Et tout l'après-midi, les enfants pourront monter à dos d'âne gratuitement avec l'équipe de la Ferme à roulettes. Chocolat chaud pour tous, vin chaud pour les grands, et ne manquez la blonde Belle et la grande Bête !

Le Père Noël sera sur place et le formidable comité des fêtes fera les repas.

Le résistant

du 13 décembre 2018

MONTAGNE

Médailles à foison

L'Union nationale des combattants (UNC) s'est réunie samedi dernier pour fêter le centième anniversaire de la création de l'association, créée dès la fin de la première guerre mondiale en 1918.

Un hommage aux soldats morts au combat a été rendu devant le monument aux morts. Catherine Henry, la maire, était au côté de Jean-Pierre Lafaye pour le dépôt de gerbes. Gilbert Cally et Claude Moulinard ont reçu des médailles de porte-drapeau. Après l'office religieux célébré dans l'église Saint-Martin, les membres de l'UNC accompagnés de leurs épouses et amis se sont retrouvés salle Ausone, où Catherine Henry et Paul Carriere se sont vus remettre la médaille commémorative du centenaire.

D'autres distinctions ont été également remises à Pierre Portaud (mérite UNC Argent), Jean Fourloubey et Raymond Tenot (mérite UNC bronze) pour leur engagement au sein de l'association. Il est à noter que Paul Carriere avait reçu tout récemment la croix de la Légion d'honneur, une reconnaissance de la nation pour l'ensemble de ses actes lors de la guerre d'Algérie.

Les souvenirs ont largement été évoqués lors du repas qui a suivi, permettant à chacun de revivre des événements lointains et parfois douloureux mais qui ont profondément marqué les hommes qui les ont vécus.

K. P.

Les médaillés. PHOTO K. P.

Sud-Ouest

du 19 décembre 2018

Le Résistant

du 27 décembre 2018

LE RESISTANT
du 27 décembre 2018 au 2 janvier 2019

Un hôtel campagne et chic projeté Espace des Mûriers

Monique Burgaud, première adjointe et Catherine Henry, maire de Montagne présentent le projet.

La municipalité unanime a validé la création d'un ensemble hôtelier de qualité Espace des Mûriers avec hôtel, spa, piscine et autres aménagements respectueux du site et du village.

Béatrice FERRER

Une salle des fêtes, un théâtre et pendant quelques années, l'écomusée et l'office de tourisme. Ces derniers ayant fermé, l'Espace des Mûriers a ensuite accueilli de belles expositions et continué de vivre. Tous les habitants de Montagne des plus anciens aux plus jeunes y sont passés un jour ou l'autre.

Que faire de cet espace de 600 m² situé en plein bourg ? « *Il ne pouvait s'agir que d'un projet respectueux de l'esprit du village et de tout l'aménagement qui a été réalisé* » rappelle Catherine Henry, maire de Montagne.

La vie des villages elle aussi est parfois faite de hasard et de rencontres. « *Nous accueillons à Montagne depuis plusieurs années le rallye Prestige Tour conduit par des femmes qui pilotent de très belles voitures et agrémentent leur course, qui n'est pas de vitesse, de haltes de luxe dans de beaux endroits comme à Montagne.* »

Le village se taille un morceau de choix dans le paysage saint-émilionnais. Le stationnement y est gratuit, la vue sur Saint-Émilion et son vignoble est imprenable, et ce petit bourg qui comptait près d'une dizaine de maisons vides il y a quelques années, n'en a plus à proposer désormais.

Beau et reposant

L'une des concurrentes de ce rallye est tombée amoureuse du site et du village. «*Isabelle Geday est une chef d'entreprise, elle nous a demandé si nous avions des locaux disponibles pour porter son projet* ». Ces rencontres avec le village puis le maire et son adjointe sont déterminantes. Isabelle Geday demande à l'architecte Pierre-Alexandre Devernois de travailler en vue de la création d'un hôtel, d'un resort hôtel familial, à la fois campagne et chic, doté de grandes chambres pouvant aller jusqu'à plus de 40 m². Un endroit beau et reposant, où les touristes pourraient venir en famille et profiter d'un cadre tout à fait remarquable. Les chambres prendraient place à l'arrière, le spa dans l'ancien office de tourisme et de l'autre côté du porche une boutique.

Le projet présenté dernièrement aux élus s'inscrit dans ce dessein. « *Il conserve entièrement la façade sur la rue et conserve le bâti existant* » souligne Monique Burgaud. La partie art déco de la façade, comme l'autre partie, tout sera conservé. La grande salle sur le côté sera conservée pour les petits-déjeuners, espaces de réunion et éventuellement des locations pour des cocktails. « *L'espace sera ouvert à la population, et le Spa ne sera pas réservé aux clients de l'hôtel qui comptera de 17 à 19 chambres. Une piscine est prévue dans le parc.* Et puis ce n'est pas tout, Isabelle Geday a aussi repris l'ancien presbytère pour y créer un restaurant gastronomique et accessible qui devrait ouvrir au printemps.

Aux études administratives en cours devraient succéder une vingtaine de mois de travaux. Tout cela pourrait donc aller très vite. Le bail est à l'étude car la commune reste propriétaire des murs, quant à l'architecte, il conservera le magnolia, et le minigolf connu des seuls anciens devrait être réhabilité.

Outre les 2,9 millions d'euros investis pour l'aménagement avec forcément des retombées pour les artisans du coin, environ 25 emplois devraient être créés.

Une vue de l'hôtel tel que l'a dessiné l'architecte avec vue sur le vignoble. Côté rue la façade est conservée.